

SAINT MARTIN DE CLELLES

AU JARDIN TERRMAMA

PRENDRE SOIN DE LA TERRE NOURRICIÈRE

1 HECTARE DE TERRE



- > Virginie installée en entreprise individuelle, Sylvain conjoint-collaborateur à mi-temps.
- > Investissements initiaux, sur fonds propres : micro-tracteur, serres, matériel d'irrigation... (45 000 euros).
- > 4000 m² cultivés en maraîchage.
- > 6000 m² cheminements, engrais vert et verger.
- > 2 serres de 240 m², une pépinière pour l'auto-production de plants de légumes.
- > Production de quelques plants potagers pour la vente en avril-mai et légumes de saison à l'année.
- > Local de stockage et de vente de 30 m², bail communal.

COMMERCIALISATION

- > Vente directe à Saint Martin de Clelles, Chichilianne et Saint Michel les Portes (marché, et sur commande par internet), en magasins (épiceries de Clelles et Vif), sur les marchés (Monestier de Clermont), aux restaurateurs du Trièves (camping du village, Café de la Page, Gai Soleil).

ZOOM

PRENDRE SOIN DE LA TERRE

- > Organisation des cultures en planches de 80 centimètres de large.
- > Travail sans labour et sans outils mécanisés, afin de préserver la vie du sol.
- > Apports massifs de matières organiques végétales (broyat de bois, paille, tontes de pelouse, compost) ou animales (fumier bovins, fientes de poules).
- > Les apports de matières riches en carbone (compost, broyat) se font à l'automne, période où les vers de terre sont les plus actifs.
- > Les apports riches en azote (fumier, tontes de pelouse) sont réalisés au printemps, rapidement minéralisés dans le sol pour répondre aux besoins des cultures.
- > Origine des apports :
 - le broyat provient des chantiers de broyage réalisés par la Communauté de communes du Trièves dans des villages voisins ;
 - le fumier (frais ou composté un an) est issu de la ferme voisine des Vorsys ;
 - les tontes de pelouses sont récupérées chez les particuliers, dans le village ;
 - le compost végétal est livré par Gros Environnement, La Mure.

2021

Développement de la surface de production (+ 1500 m²). Réflexion collective sur le "Maraîchage sur Sol Vivant" (MSV) entre maraîchers du Sud-Isère.

2020

Mise en place des serres, premières productions de légumes (480 m² sous serre, 1800 m² en plein champ).

2019

Un hectare de terres cédé par un agriculteur bio du village, Christian Ville. Clôture de la parcelle comme protection contre les cervidés.

2018

Arrivée de Virginie, Sylvain et de leurs trois enfants dans le Trièves. Installation à Saint Martin de Clelles, avec l'aide du maire du village, Robert Cartier.

2016

Virginie suit une formation à distance : BPREA maraîchage bio. Stage 12 mois – une journée par semaine – sur une ferme bio dans le Vexin.

2013

Virginie travaille comme psychomotricienne auprès d'enfants, Sylvain dans un magasin bio.

PAROLES
PAYSANNES

VIRGINIE
& SYLVAIN HOLET



« Par le biais de l'alimentation et de la production de légumes, on prend soin de la terre et en même temps des consommateurs. »